



ÉTUDE DE FAISABILITÉ : PROJET D'IMPLANTATION

Évaluez la faisabilité de votre projet d'implantation commerciale !

Objectifs

- ▶ Mesurer la pertinence économique de votre projet d'investissement.
- ▶ Se doter d'éléments objectifs pour la constitution d'un dossier de demande de subvention.

Points forts

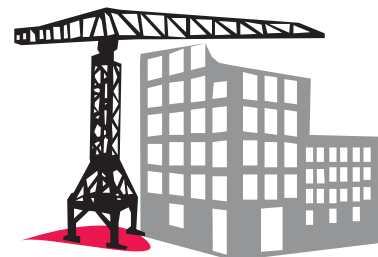
- ▶ Le maintien ou le développement d'une activité commerciale de proximité.
- ▶ Un diagnostic du tissu commercial de votre territoire et de son fonctionnement.
- ▶ Une mesure de la faisabilité économique du projet.

Les étapes

QUALIFIER	1	Entretien avec la Communauté de Communes pour une prise de connaissance du contexte territorial.
PRODUIRE	2	La CCI réalise l'étude dans un délai de 2 mois.
RESTITUER	3	Le conseiller CCI restitue l'étude en deux phases : l'état des lieux, les préconisations.

Notre offre

Une étude préalable aux investissements immobiliers commerciaux.



Livrables

- ▶ Une étude sur :
 - la zone de chalandise et la demande des consommateurs (évolutions et perspectives),
 - les caractéristiques de l'appareil commercial (niveau d'équipement commercial et santé économique du commerce),
 - les potentialités commerciales de votre territoire.
- ▶ L'évaluation de la faisabilité économique du projet.
- ▶ Une synthèse : les forces et faiblesses de l'activité commerciale de proximité.
- ▶ Des préconisations pour la bonne réussite du projet.

Tarifs

Sur devis*

* 20% du coût pris en charge par la CCI Nantes St-Nazaire, dans le cadre d'une convention signée avec la Communauté de Communes.